

rappeler quinze ans d'un gouvernement comme le Canada n'avait jamais eu depuis la confédération. La politique libérale ne différerait nullement de ce qu'elle est aujourd'hui; il n'y avait rien qui diffère de ce que nous avions quand le Gouvernement actuel est arrivé au pouvoir. Cependant, nous avons laissé l'administration dans un état splendide. L'état des affaires était si bon dans toutes les sphères actives du pays que lorsque le chef de l'opposition se présenta devant le peuple en 1911 il trouva à redire au sujet de notre projet de réciprocité avec les Etats-Unis et dit: "Le mieux est l'ennemi du bien." Tout allait si bien qu'il ne voulait rien modifier. Tout ce que nous pouvons dire au Gouvernement et au pays; tout ce que nous pouvons dire dans l'Est comme dans l'Ouest et dans toutes les parties du Canada, c'est que le parti libéral a leurs intérêts à cœur; qu'il a la même politique et les mêmes principes; le même désir pour le progrès, la liberté et le bonheur du peuple qu'il avait durant ses quinze années de pouvoir. Notre ligne de conduite n'a pas varié d'un iota, nos croyances et nos principes sont les mêmes aujourd'hui que jadis et rien n'a été changé dans notre désir de gouverner ce pays convenablement. Nous n'avons pas autre chose à offrir au peuple, mais nous sommes préparés à le lui offrir et nous croyons que, lorsqu'il en aura l'occasion, le peuple saura balayer le Gouvernement actuel, infanterie et cavalerie et les lieux qui l'avaient connu ne le reconnaîtront plus à jamais.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER (ministre du Commerce): Je suis peiné, monsieur l'Orateur, de ce que, me fiant à la coutume, j'ai cru que la séance commençait à trois heures au lieu de deux heures, et c'est ce qui m'a privé d'entendre une partie de l'éloquent discours de mon honorable ami (M. McKenzie).

M. McKENZIE: Des affaires de famille excusent mon honorable ami.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Je sais les sentiments chaleureux que mon honorable ami entretient à mon égard et, néanmoins, je suis heureux d'être arrivé à temps pour entendre son éloquent discours. Je ne sais pas quels arguments plus frappants mon honorable ami a présentés au commencement de son discours, mais je crois que, d'habitude, il garde ses meilleurs arguments pour la fin et je pense donc avoir entendu ce qu'il avait de meilleur à nous dire.

Le premier argument que j'ai entendu, c'est que nous ne pouvions songer à discuter ici le tarif douanier tant que le rapport de la commission du tarif ne serait pas déposé à la Chambre. Les membres de cette commission, dit-il, ont recueilli des renseignements dans tout le pays; ils les ont préparés et le tout doit être déposé à la Chambre sous forme de rapport. Quand nous aurons reçu ce rapport, nous serons en mesure de l'apprécier, et c'est seulement alors que nous pourrions discuter la question du tarif, pas avant. Or, l'expérience de mon honorable ami en politique est très longue. Ce qu'il n'a pas vu de ses yeux, il a pu le lire et je vais lui demander s'il a jamais entendu parler d'un cas où des renseignements recueillis par les ministres de la couronne pour leur propre gouverne et pour servir de base à leurs calculs touchant les tableaux du tarif ont été jamais déposés devant la Chambre sous forme de rapport. Je ne crois pas que mon honorable ami puisse se rappeler d'un cas semblable. Les enquêtes sur le tarif faites par les ministres ont pour but d'obtenir les données nécessaires à la préparation de cédules faites dans l'intérêt général du pays et c'est une chose que mon honorable ami doit savoir. Sachant cela, mon honorable ami s'est avancé plus loin que son chef. Non seulement il a remis la discussion de la question du tarif à une date plus ou moins éloignée, mais il l'a même reculée jusqu'au jour du jugement dernier. Il s'en est complètement séparé, dépassant en ceci le chef même de l'opposition.

Mais mon honorable ami a aussi trouvé une nouvelle ligne de conduite, extraordinairement vague en sa définition. Supposons un moment que la demande du chef de l'opposition soit acceptée et qu'on nous déclare usurpateurs pour nous chasser de nos sièges. Il faudrait offrir au peuple diverses lignes de conduite sur lesquelles il devrait se prononcer. Le vague de la politique du chef de l'opposition, vague causé par ses variantes mêmes, ne serait dépassé que par le vague encore plus indéfini de la politique de mon honorable ami (M. McKenzie).

La politique qu'il suivrait si une semblable question devait se poser soudain devant le peuple serait celle-ci: Ma politique—dirait-il aux électeurs—est celle d'un juste milieu, "juste milieu" indéfini. C'est une pensée heureuse mais je me demande ce que les électeurs espéreraient obtenir s'ils adoptaient une politique présentée par l'an-